

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT
ET DE LA GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2019

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

***Le sujet comporte 11 pages numérotées 1/11 à 11/11.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire	p 2
PREMIÈRE PARTIE (94 points)	
Présentation.....	p 3
DOSSIER 1 – Opérations courantes et inventaire	(38 points) p 4-5
DOSSIER 2 – Mesure de la profitabilité	(23 points) p 5
DOSSIER 3 – Analyse des coûts	(33 points) p 6
DEUXIÈME PARTIE (26 points)	p 7

Le sujet comporte les annexes suivantes :

Dossier 1 – Opérations courantes et inventaire

ANNEXE 1 - Facture de vente n°1263	p 8
ANNEXE 2 - Extrait du plan des comptes de la SARL Pic de l'étoile	p 8
ANNEXE 3 - Facture d'acquisition du four vapeur	p 8
ANNEXE 4 - Écriture enregistrée par D. Farin dans le progiciel de gestion intégré	p 8

Dossier 2 – Mesure de la profitabilité

ANNEXE 5 - Compte de résultat de la SARL Pic de l'étoile pour l'exercice 2018 .	p 9
ANNEXE 6 - Tableau des soldes intermédiaires de gestion.....	p 10
ANNEXE 7 - Indicateurs de profitabilité	p 10

Dossier 3 – Analyse des coûts

ANNEXE 8 - Tableau de calcul des coûts complets hôtellerie (nuitées) et restauration (repas) - Données 2018	p 11
--	------

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

PREMIÈRE PARTIE

La SARL Pic de l'étoile exploite un complexe hôtelier situé à la montagne. Il comporte 40 chambres, une salle de restaurant de 100 couverts, un espace bar et une salle privative de 30 places. D. et F. Farin, co-gérants, se partagent les tâches administratives. F. Farin assure la fonction de chef cuisinier et gère les approvisionnements. D. Farin dirige la partie hôtelière, supervise et assure la relation clients (devis et facturation), le service au bar et au restaurant. J. Duver, réceptionniste prend les réservations téléphoniques et accueille les clients du restaurant et de l'hôtel. La SARL compte quatre autres salariés : un affecté à l'entretien des chambres, un au service pour le restaurant et deux aide-cuisiniers.

Récemment, D. et F. Farin ont investi dans l'acquisition d'un progiciel de gestion intégré spécialisé dans l'hôtellerie et comportant plusieurs modules :

- Restauration (gestion des approvisionnements, des menus, des réservations et de la facturation)
- Hôtellerie (gestion des chambres, des réservations et de la facturation)
- Administration et paramétrage (de la société, clôture, sauvegarde)
- Comptabilité

Avec ce progiciel, D. Farin assure la facturation et les opérations comptables courantes. Tous les autres salariés ont également accès à l'ensemble des modules du progiciel. Divers problèmes technologiques de sécurité sont apparus en ce début d'année 2019.

Par ailleurs, les documents de synthèse relatifs à l'exercice 2018 ont été livrés par le cabinet d'expertise comptable. Le chiffre d'affaires qui s'élevait à 822 314 € en 2017, a diminué en 2018. De mauvaises conditions météorologiques sont invoquées pour expliquer cette baisse. Une analyse plus fine de la rentabilité est nécessaire. La double activité, hôtellerie d'une part, restauration d'autre part, rend l'analyse délicate.

L'exercice comptable de la SARL se clôt le 31 décembre de chaque année. Les activités sont soumises à différents taux de TVA :

- TVA à 10 % pour les activités de restauration, d'hôtellerie et les ventes de boissons non alcoolisées,
- TVA à 20 % pour les boissons alcoolisées et la location de salle.

DOSSIER 1 – OPÉRATIONS COURANTES ET INVENTAIRE

A – Les ventes

Les factures sont établies à l'aide des modules "Restauration" et "Hôtellerie" du progiciel de gestion. La comptabilisation est générée automatiquement dans le module "Comptabilité" lors de la validation de la facture. Une facture concernant un repas d'affaires a été produite en juin 2019 et va être enregistrée en comptabilité par le progiciel. Le plan de comptes est en **ANNEXE 2**.

Vous disposez des **ANNEXES 1 et 2** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Justifier les deux montants de TVA en gras sur la facture n°1263.
2. Présenter l'écriture générée dans le module comptable du progiciel.
3. Expliquer en quoi cette entreprise a intérêt à utiliser un progiciel de gestion intégré dans le processus de vente.

B – L'achat d'un four vapeur

Les dirigeants ont décidé d'investir dans un four à vapeur afin de proposer des repas en relation avec les souhaits des clients. La facture correspondante reçue du fournisseur ainsi que l'écriture enregistrée par D. Farin dans le progiciel sont présentées en **ANNEXES 3 et 4**. Le four est mis en service le jour de l'acquisition et amorti sur 5 ans en linéaire.

Vous disposez des **ANNEXES 3 et 4** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Expliquer l'erreur dans l'écriture enregistrée par D. Farin (**ANNEXE 4**) et présenter les corrections à apporter à l'enregistrement de l'achat du four vapeur.
2. Enregistrer au journal le paiement de cette facture par chèque N° 1022164 le 21 avril 2019.
3. Calculer les annuités d'amortissement du four vapeur pour les exercices 2019 et 2020. Justifier les calculs.
4. Présenter l'écriture qui sera générée par le progiciel le 31 décembre 2019 pour l'amortissement du four vapeur.
5. Indiquer l'incidence de cette écriture sur le bilan et le compte de résultat de Pic Etoile.

C – Le risque technologique

Mi-mars 2019, suite à une mauvaise manipulation de J. Duver (réceptionniste) en utilisant le progiciel, les enregistrements comptables de début d'année ont été effacés. La sauvegarde mensuelle de fin février a permis de réduire la perte mais la saisie des opérations depuis le début du mois de mars a dû être refaite manuellement.

La question des procédures de sécurité et des droits d'accès se pose. D. Farin souhaite mieux définir les droits d'accès des différents utilisateurs du progiciel. D. Farin veut que J. Duver (réceptionniste) conserve tous les droits sur les modules hôtellerie et restauration, mais n'ait aucun droit sur le module administration et paramétrage. D. Farin s'interroge sur les droits à lui donner sur le module de comptabilité.

Travail à faire

1. **Montrer que les procédures mises en place par l'entreprise sont insuffisantes pour faire face aux risques technologiques.**
2. **Indiquer les droits d'accès (création, écriture, lecture, suppression) qui devront être attribués à J. Duver (réceptionniste) dans les différents modules du PGI.**

DOSSIER 2 – MESURE DE LA PROFITABILITÉ

Le module comptable du progiciel de gestion intégré permet d'éditer les documents de synthèse ainsi que certains états analysant la profitabilité, la rentabilité ou la structure financière de l'entreprise. Ainsi sont établis le compte de résultat de l'exercice 2018, le tableau des soldes intermédiaires de gestion.

Vous disposez des **ANNEXES 5, 6 et 7** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. **Justifier par le calcul les montants soulignés "consommations de l'exercice en provenance des tiers" et "excédent brut d'exploitation" du tableau des soldes intermédiaires de gestion de 2018.**
2. **Calculer en pourcentage la variation du chiffre d'affaires, des consommations en provenance de tiers et de l'excédent brut d'exploitation de 2017 à 2018.**
3. **Calculer les indicateurs de profitabilité de la SARL Pic de l'étoile pour l'année 2018.**
4. **Commenter la performance de l'activité de la SARL, son évolution et citer une cause possible de la dégradation constatée en 2018.**

D. Farin a souhaité procéder à une analyse des coûts des activités hôtellerie et restauration. Dans un premier temps, et même s'il existe des méthodes d'analyse spécifiques à l'hôtellerie-restauration, le cabinet d'expertise comptable a réalisé une étude fondée sur la méthode des coûts complets.

D. Farin constate la présence des charges de personnel à la fois dans les charges directes et dans les charges indirectes. D. Farin remarque aussi l'importance des charges indirectes d'administration.

Vous disposez de l'**ANNEXE 8**.

Travail à faire

- 1. Expliquer, en l'illustrant dans le contexte de la SARL Pic de l'étoile, pourquoi les charges de personnel peuvent être pour certaines des charges directes et pour d'autres des charges indirectes.**
- 2. Commenter les résultats de 2018.**
- 3. Proposer deux mesures susceptibles d'améliorer le résultat de l'activité "Restauration" et citer les risques de leur mise en œuvre.**

D. Farin envisage de remplacer l'actuelle unité d'œuvre du centre administration par une nouvelle unité, « 100 € de chiffre d'affaires HT » car elle la juge plus pertinente.

Travail à faire

- 4. Calculer le coût de la nouvelle unité d'œuvre du centre administration (arrondir à deux décimales).**
- 5. Calculer le nouveau coût de revient des deux activités suite au changement d'unité d'œuvre.**
- 6. Calculer et analyser l'impact de ce changement sur le résultat de chaque activité et sur le résultat global de l'entreprise.**

DEUXIÈME PARTIE

On distingue deux types de comptabilité : financière et de gestion. Si la première revêt un caractère obligatoire, la seconde reste, quant à elle, facultative. Cette dernière regroupe les méthodes de calculs de coûts complets et partiels mais aussi la gestion budgétaire.

Dans la SARL Pic de l'étoile, c'est la méthode des coûts complets par centre d'analyse qui a été retenue. Elle a permis, entre autres avantages, de mettre en évidence l'influence respective des activités de restauration et d'hôtellerie sur le résultat global de la SARL.

Par ailleurs, l'utilisation du PGI aide l'entreprise à extraire les données financières, son paramétrage est donc une condition incontournable de la pertinence de l'information produite.

Le cas Pic de l'étoile a permis de mettre en évidence certaines difficultés que peut rencontrer l'entreprise pour choisir une unité d'œuvre ou pour distinguer des charges directes et indirectes. Il s'agit là de quelques-unes des limites pouvant freiner une entreprise souhaitant mettre en place une comptabilité de gestion.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

Quels sont les avantages et les limites, pour une entreprise, de la mise en place d'une comptabilité de gestion ?

ANNEXE 1 – Facture de vente n°1263

SARL Pic de l'étoile 38580 Allevard		IA FORM 7, place Bir Hakeim 38000 Grenoble			
Facture n° 1263 Date : 7/06/2019					
Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Repas du 5 juin 2019					
Menus « Découverte »	25	32,00	800,00	80,00	880,00
Boissons non alcoolisées			58,00	5,80	63,80
Location salle privative			150,00	30,00	180,00
			1 008,00	115,80	1 123,80
			Dont TVA à 10 %		85,80
			Dont TVA à 20 %		30,00
Echéance : 31 juin 2019					

ANNEXE 2 – Extrait du plan des comptes de la SARL Pic de l'étoile

4111AF	Client IAFORM	7061	Restauration
44562	TVA déductible sur immobilisations	7062	Hôtel
44566	TVA déductible sur biens et services	7063	Boissons non alcoolisées
445711	TVA collectée à 10 %	7064	Boissons alcoolisées
445712	TVA collectée à 20 %	7065	Location de salles

ANNEXE 3 – Facture d'acquisition du four vapeur

SA Vapor rue du grand canal 79000 Niort		DOIT	SARL Pic de l'étoile
Facture n° 5457 Date : 21/03/2019			
Four vapeur			3 250,00
Frais de transport			150,00
Net HT			3 400,00
TVA 20 %			680,00
TTC			4 080,00
Règlement avant le 21 avril 2019			

ANNEXE 4 – Écriture enregistrée par D. Farin dans le progiciel de gestion intégré

Dates	N° comptes	D/C	Intitulés comptes	Pièce comptable	Montant
21/03/2019	606300	D	Petit équipement	Fact 5457 Vapor	3 250,00
21/03/2019	624100	D	Transport sur achats	Fact 5457 Vapor	150,00
21/03/2019	445660	D	TVA déductible sur biens et services	Fact 5457 Vapor	680,00
21/03/2019	401000	C	Fournisseurs	Fact 5457 Vapor	4 080,00

ANNEXE 5 – Compte de résultat de la SARL Pic de l'étoile pour l'exercice 2018

		Exercice 2018			Exercice 2017
		France	Exportation	Total	
	ventes marchandises	0	0	0	0
	ventes de produits finis	0	0	0	0
	services vendus	655 500	0	655 500	822 314
	Chiffre d'affaires net	655 500	0	655 500	822 314
	production stockée			0	0
	production immobilisée			0	0
	subventions d'exploitation			0	0
	reprises sur amortissements et provisions			17 016	18 830
	autres produits			1 176	40
	Total des produits d'exploitation			673 692	841 184
	achats de marchandises			0	0
	variation de stock (marchandises)			0	0
	achats de matières premières et autres approv			117 290	127 488
	variations de stock (mat. prem. & approv)			8 214	-2 894
	autres achats et charges externes			179 566	216 532
	impôts, taxes et versements assimilés			25 409	26 950
	salaires et traitements			208 650	240 018
	charges sociales			63 080	75 296
	dotations amortissements immobilisations			82 046	115 384
	dotations aux dépréciations des actifs circulants			0	0
	autres charges			96	386
	Total des charges d'exploitation			684 351	799 160
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-10 659	42 024
	produits financiers de participations et VMP			0	0
	autres intérêts et produits assimilés			0	0
	reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
	Total des produits financiers			0	0
	dot financières aux amortissements et provis°			0	0
	intérêts et charges assimilées			516	1 006
	Total des charges financières			516	1 006
2. RÉSULTAT FINANCIER				-516	-1 006
	Total des produits exceptionnels			0	0
	Total des charges exceptionnelles			0	0
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				0	0
	Impôts sur les bénéfices			0	13 795
4. BÉNÉFICE OU PERTE				-11 175	27 223

ANNEXE 6 – Tableau des soldes intermédiaires de gestion

	2018	2017
Ventes de marchandises	0	0
- Coût d'achat des marchandises vendues	0	0
= Marge commerciale	0	0
Production vendue	655 500	822 314
+ Production stockée	0	0
+ Production immobilisée	0	0
= Production de l'exercice	655 500	822 314
- <u>Consommation de l'exercice en provenance des tiers</u>	<u>305 070</u>	341 126
= Valeur ajoutée	350 430	481 188
+ Subventions d'exploitation	0	0
- Impôts, taxes et versements assimilés	25 409	26 950
- Charges de personnel	271 730	315 314
= <u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>53 291</u>	138 924
+ Reprises et transferts de charges	17 016	18 830
+ Autres produits	1 176	40
- Dotations aux amortissements et dépréciations	82 046	115 384
- Autres charges	96	386
= Résultat d'exploitation	-10 659	42 024
+ Produits financiers	0	0
- Charges financières	516	1 006
= Résultat courant avant impôts	-11 175	41 018
= Résultat exceptionnel	0	0
- Impôts sur les bénéfices	0	13 795
= Résultat de l'exercice	-11 175	27 223

ANNEXE 7 - Indicateurs de profitabilité

Indicateurs de profitabilité	2017	Chiffres du secteur en 2018
Taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée / chiffre d'affaires)	58,52 %	58,32 %
Taux de marge brute d'exploitation (EBE / chiffre d'affaires)	16,89 %	17,10 %
Taux de marge bénéficiaire (résultat net / chiffre d'affaires)	3,31 %	4,27 %

ANNEXE 8 – Tableaux de calcul des coûts complets hôtellerie (nuitées) et restauration (repas) - Données 2018

Tableau de répartition des charges indirectes (CI)

	Total	Centres d'analyse	
		Approvisionnement	Commercial
Achats et charges externes	61 010	48 808	6 101
Impôts taxes	25 409	3 946	4 613
Charges de personnel	140 690	14 069	49 241
Autres (charges d'exploitation)	63 950	6 395	38 370
Charges financières	516	-	516
Total	291 575	73 218	98 325
Unité d'œuvre (UO)		Montant des achats	100 € de chiffre d'affaires
Nombre d'UO		244 060	6 555
Coût de l'UO		0,3	15
			100 € de coût direct
			120 032
			3 751
			32

Tableau de calcul des coûts de revient

	Hôtellerie		Restauration		Total
	Q	PU	Montant	Q	
Chiffre d'affaires	3 560	75	267 000	15 540	655 500
Main d'œuvre directe	1 820	18	32 760	5 460	131 040
Achats			61 040		244 060
Coût direct			93 800		375 100
CI(*) approvisionnement	61 040	0,3	18 312	183 020	73 218
CI(*) commercialisation	2 670	15	40 050	3 885	98 280
CI(*) administration	938	32	30 016	2 813	183 020
Coût indirect			88 378		203 197
Coût de revient	3 560	51,17	182 178	15 540	484 497
Résultat	3 560	23,83	84 822	15 540	-95 997
				-6,18	-11 175

(*) : CI = charges indirectes